



Usurpation d identité ou tentative d escroquerie?

Par **fred3172**, le **12/05/2011** à **11:09**

Bonjour, le 11 mai en téléphonant à ma banque d'épargne salariale pour avoir des renseignements afin de débloquent, le conseiller m'annonce que mes mots de passe ont été changés et que rien n'est possible par téléphone. Après 20 minutes de conversation j'apprends que c'est mon ex-compagne qui a fait le coup. Le 21 avril elle a changé les mots de passe en se servant de son adresse mail. Courant avril mon ex a intercepté le courrier (nous sommes séparés depuis début avril d'où l'interception du courrier avant mon changement d'adresse) où figurait mon identifiant, le conseiller a accepté de réinitialiser mon mot de passe sans pouvoir me communiquer mon identifiant que je devrais recevoir par la poste sous 3 semaines environ après avoir fait un courrier expliquant mon cas. En attendant je n'ai aucun moyen d'accès à mon compte et je ne peux pas savoir si elle a fait des opérations. En attendant je suis dans une situation financière délicate, j'avais réellement besoin de faire débloquent. Quels sont mes recours: usurpation d'identité, tentative d'escroquerie? Ce n'est pas la première fois qu'elle fait ce genre de choses. Quand nous vivions ensemble en juin 2010 elle avait fait la même chose avec mon compte bancaire courant ce qui a été vite réglé car mon agence était à côté du domicile. En octobre 2010 elle a intercepté mon courrier de la caisse des congés payés du bâtiment je m'en suis aperçu fin décembre et donc il était trop tard pour prétendre à mes droits. Je vous remercie par avance de vos conseils

Par **mimi493**, le **12/05/2011** à **19:13**

Déjà, en allant à votre banque, vous pouvez faire les opérations de votre choix, sans avoir besoin de codes/identifiants. Vous pouvez donc faire ce que vous voulez, notamment

consulter vos comptes.rnVoyez déjà si elle en a profité ou non.

Par **fred3172**, le **12/05/2011** à **19:21**

pour etre un peu plus precis, il s agit d un compte d epargne salariale tout doit etre fait par correspondance ou par internet et donc sans identifiant/mdp je n ai acces a rien

Par **mimi493**, le **12/05/2011** à **19:22**

Ce n'est pas une banque ?

Par **fred3172**, le **12/05/2011** à **19:24**

c est esalia qui gere et qui apparament est une succursale de la société generale